## MAIRIE DE BAX 31310 BAX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2011

OBJET: Aménagement des terrains B-131 et B-567 au village. Projet d'acquisition d'une zone de stationnement.

L'an deux mille onze et le 29 juin à 21H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

<u>Présents</u>: Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, M. CHABROT Frédéric Mme JOURDA Béatrice, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

Excusés: M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud

M. CHABROT Frédéric a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire expose que le Sivom de Rieux est propriétaire des terrains B-131 et B-567 au village et que celui-ci a pour projet de faire borner l'ensemble des terrains afin d'y délimiter les parcelles constructibles.

Il précise que la commune a, depuis fort longtemps, réalisé des apports de matériaux le long de la voie publique communale longeant ces terrains. De fait, elle a empiété sur ces propriétés du Sivom, en élargissant la voie pour y créer une zone de stationnement.

Il explique que le bornage des terrains prévu par le Sivom sera l'occasion de régulariser les surfaces actuellement occupées par la commune d'une part et les futurs acheteurs de ces terrains d'autre part.

Le maire demande donc l'avis du conseil municipal pour demander d'acquérir, auprès du Sivom de Rieux, la surface correspondant à cette zone de stationnement.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité :

 d'autoriser Monsieur le Maire à demander l'acquisition de la zone de stationnement ci-dessus mentionné pour une surface d'environ 200 m², au Sivom de Rieux.

De l'autoriser à signer tous documents que nécessaire en vue de cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 18/07/2011

A COLOR DE COMPANY

Le Maire. P.BEDEL

